

bonté et l'honnêteté naturelles du cœur ne les forcent-elles pas de contredire, dans la pratique, mainte abominable doctrine malheureusement puisée par eux, dès les années de l'adolescence, dans un enseignement pervers qu'on appelle, avec raison, "une honte pour les Facultés officielles, un danger pour la jeunesse des écoles, un scandale pour la société catholique !"

Signalons pourtant, avant tout, un mal aussi étendu que profond, qui devient comme nécessairement le fait du médecin impie, même quand sa réserve native lui sert de frein. Ce mal, c'est la propagation trop efficace de sa propre impiété.

Sans doute, à l'envisager comme doctrine, le matérialisme est d'une faiblesse à ne pas tenir debout, tant cette doctrine implique de contradiction et semble tissée d'absurdités palpables. Il faut néanmoins convenir que le péril d'un enseignement matérialiste est beaucoup plus grand et plus inévitable, quand il s'agit des sciences médicales, que dans toute autre partie de l'enseignement supérieur.

La raison qu'en donne un philosophe estimable, M. de Margerie, est que ces sciences ont toujours pour objet *direct* le corps et les phénomènes physiologiques, jamais l'âme et les faits de l'ordre moral. "Or, c'est l'infirmité naturelle de l'esprit humain de perdre de vue les choses situées en dehors de l'objet direct, habituel, officiel, de ses préoccupations et de ses études, puis de les oublier, puis de perdre toute aptitude à les saisir, puis enfin d'en nier l'existence." On constate, en effet, ce pli particulier chez le géomètre qui n'est que géomètre, chez le métaphysicien qui n'est que métaphysicien, chez l'homme d'affaires qui n'est qu'homme d'affaires. "Pareillement, et suivant cette loi, l'esprit de l'étudiant en médecine est exposé au péril du pli matérialiste. C'est sa tentation particulière et professionnelle (1)."

Que sera-ce, lorsque l'étudiant se trouvera aux prises avec les prétentieuses formules du médecin impie, ses faux oracles, "ses blasphèmes contre tout ce qu'il ignore (2)," et cette contagion de l'exemple du maître qui a toujours tant d'empire sur les caractères indécis et les esprits mal préparés ! De là, dans l'ordre doctrinal, une influence des plus funestes s'exerçant de toutes parts au détriment des multitudes, incapables de se protéger contre l'action antisociale du matérialisme médical.

Et que dire du mal incalculable que peut faire, relativement à la "sainteté des mœurs chrétiennes," un médecin sans foi et, par suite, sans garantie sérieuse de moralité ! Non, "l'honneur professionnel"

(1) *L'Association catholique*, 15 mai 1878, p. 642.

(2) *Quaecumque quidem ignorant, blasphemant* (Jud. 10).